

Loi sur les chaînes d'approvisionnement (Canada) Rapport de Cargill Limited et de ses filiales canadiennes

Déclaration commune - Cargill Limited - Cargill Limitée, Precision Agricultural Services Inc. et EWOS Canada Ltd. pour la période du 1er juin 2022 au 31 mai 2023

Ce rapport couvre les activités de *Cargill Limited - Cargill Limitée* ("**Limited**"), *Precision Agricultural Services Inc.* ("**Precision**") et *EWOS Canada Ltd.* ("**EWOS**") (Cargill Limited, Precision et EWOS sont désignées collectivement dans le présent document par le terme "**Cargill Canada**") et traite de nos efforts pour comprendre et mettre en œuvre des actions visant à minimiser le risque de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités au Canada et dans notre chaîne d'approvisionnement mondiale. Il comprend également des informations générales relatives aux politiques de notre société mère, Cargill, Incorporated, qui s'appliquent à Cargill Canada, et aux activités des filiales étrangères de Cargill Canada dans le monde entier, qui font partie de la chaîne d'approvisionnement de Cargill Canada. "**Cargill**", sans aucune qualification, fait référence à l'entreprise mondiale Cargill, composée de *Cargill, Incorporated* et de ses filiales dans le monde entier, y compris Cargill Canada.

Ce rapport est le premier rapport déposé par Cargill Canada conformément à la loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement - Parlement du Canada. Il confirme les politiques, processus et mesures applicables à l'exercice financier de Cargill Canada se terminant le 31 mai 2023, soit sept mois avant l'entrée en vigueur de cette législation.

L'objectif de Cargill est de nourrir le monde d'une manière [sûre, responsable et durable](#). Nous aspirons à être la source la plus fiable de produits et de services sur les marchés agricoles, alimentaires, industriels et financiers que nous servons. Nous comptons plus de 160 000 employés dans 70 pays qui s'efforcent de nourrir le monde de manière responsable et d'améliorer les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.

Les droits de l'homme sont fondamentaux chez Cargill. Au Canada et dans le monde entier, nos actions sont guidées par nos valeurs. Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme de tous ceux dont nous touchons la vie et les moyens de subsistance. Cargill se conforme aux lois locales et respecte les droits de l'homme internationalement reconnus dans le cadre de ses propres activités, de ses chaînes d'approvisionnement et des communautés au sein desquelles elle exerce ses activités. Nous nous inspirons des normes et déclarations internationales, notamment des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP), de la Charte internationale des droits de l'homme et des principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail. En tant que signataire du [Pacte mondial des Nations unies](#), nous nous engageons également à promouvoir les droits de l'homme.

La mesure la plus fondamentale prise par Cargill pour prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants à n'importe quelle étape de notre chaîne d'approvisionnement ou de notre processus de production au Canada est l'adoption et la mise en œuvre de politiques interdisant le travail forcé et le travail des enfants, y compris notre Code de conduite, notre Politique en matière de droits de l'homme et notre Code de conduite des fournisseurs.

Code de conduite et politiques en matière de droits de l'homme de Cargill

Le [code de conduite](#) de Cargill décrit les normes d'éthique et de conformité de notre entreprise pour mener ses activités dans le monde entier et sert de guide aux employés dans l'exécution de leur travail quotidien. Notre code est fondé sur [sept principes directeurs](#) qui sont ancrés dans notre culture et servent de base aux comportements attendus de tous les employés. Le principe directeur n° 5, "Nous traitons les personnes avec dignité et respect", traite de notre engagement en faveur des droits de l'homme. Il stipule expressément que "le travail des enfants et le travail illégal, abusif ou forcé n'ont pas leur place dans nos activités, où que ce soit dans le monde".

Notre [politique en matière de droits de l'homme](#) décrit plus en détail notre engagement en faveur des droits de l'homme dans le cadre de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement. Nous attendons également de nos fournisseurs et de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent ces principes et nous les invitons à adopter des politiques similaires au sein de leurs propres entreprises.

Travail forcé

Cargill ne tolère aucune forme de travail forcé – y compris le travail en prison, le travail sous contrat, le travail servile et toute forme d'esclavage moderne ou de trafic – où que ce soit dans ses propres opérations et chaînes d'approvisionnement. Cargill Canada se conforme aux politiques de Cargill et aux lois applicables. Il confirme les engagements spécifiques suivants.

Respecter les conditions d'emploi avec transparence : Les conditions d'emploi sont communiquées aux travailleurs dans une langue qu'ils comprennent et les changements sont communiqués de manière transparente. Tous les travailleurs sont libres de mettre fin à leur emploi moyennant un préavis raisonnable.

Permettre aux travailleurs de circuler librement : Les travailleurs ont la possibilité de se déplacer librement et ne sont pas limités par des abus, la force physique ou des menaces de violence ou de représailles.

Recruter de manière responsable : Lorsque Cargill Canada recrute des travailleurs à l'étranger, nous nous conformons à la législation canadienne et suivons les normes de recrutement éthique IRIS de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) des Nations Unies. Les employés ne paient pas de frais de recrutement ou d'autres frais similaires pour obtenir un emploi. Les frais de recrutement sont pris en charge par Cargill Canada. En outre, les travailleurs étrangers temporaires bénéficient d'un traitement et d'une protection identiques à ceux des autres travailleurs et conservent le contrôle de leurs documents d'identité personnels et d'autres biens de valeur.

Travail des enfants

Chez Cargill, nous nous efforçons d'éradiquer le travail des enfants de nos opérations et de nos chaînes d'approvisionnement. Nous mettons en œuvre des systèmes de diligence raisonnable conçus de manière appropriée et destinés à identifier, prévenir et remédier au travail des enfants. Nous n'embaucherons pas de personnes n'ayant pas l'âge légal de travailler ou en conflit avec d'autres restrictions légales. Cargill n'emploie des travailleurs de moins de 18 ans que conformément à la législation en vigueur et ne leur confie pas de tâches mentalement, physiquement ou socialement dangereuses ou qui les privent de la possibilité d'aller à l'école.

Exploiter des chaînes d'approvisionnement responsables-

Code de conduite des fournisseurs

Nous ne pouvons atteindre l'objectif de Cargill qu'en travaillant en étroite collaboration avec nos fournisseurs. Notre [code de conduite des fournisseurs](#) explique comment nous attendons de nos fournisseurs qu'ils collaborent avec nous pour atteindre cet objectif, dans le respect de l'éthique et des lois en vigueur. Notre code de conduite des fournisseurs étend nos sept principes directeurs à la chaîne d'approvisionnement et est traduit dans près de trente langues. Nous pensons que cet engagement commun en faveur de l'éthique et de l'intégrité constitue une base solide pour des relations commerciales de confiance qui créent une valeur partagée.

Notre code de conduite pour les fournisseurs exige de ces derniers qu'ils connaissent et respectent les lois qui s'appliquent à eux et à leurs activités. Il exige des fournisseurs qu'ils considèrent les exigences légales comme une norme minimale. Cargill attend également de ses fournisseurs qu'ils donnent la priorité à la sécurité, au bien-être et à la dignité de tous les individus dont les talents et le travail acharné nous aident à fournir nos produits et nos services. Notre code des fournisseurs exige de ces derniers qu'ils offrent des conditions de travail sûres et saines dans toutes leurs activités, qu'ils favorisent un environnement de travail inclusif, exempt de harcèlement et de discrimination, et qu'ils respectent les droits des employés à s'organiser et à négocier collectivement. Cargill attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les principes énoncés dans la politique de Cargill en matière de droits de l'homme et qu'ils s'inspirent des principes et des droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail. Cargill exige de ses fournisseurs qu'ils agissent pour éliminer toute forme de travail forcé - et qu'ils travaillent à l'éradication du travail des enfants - de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement.

De plus amples informations sur les mesures que nous prenons dans nos chaînes d'approvisionnement sont disponibles dans le [rapport ESG](#) de Cargill, qui identifie le travail forcé et le travail des enfants comme des questions importantes en matière de droits de l'homme pour Cargill. Comme indiqué à la page 42 du rapport ESG, au cours de l'exercice 2023, "nous avons actualisé notre politique, en apportant des précisions sur les principales questions relatives aux droits de l'homme affectant nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, ainsi que des détails sur notre gouvernance et notre processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme (HRDD)."

CARGILL CANADA- Structure, opérations, chaîne d'approvisionnement

Cargill exerce ses activités au Canada depuis 1928. Limited, la principale entité opérationnelle amirale de Cargill au Canada, est une société canadienne privée dont le siège se trouve à Winnipeg, dans le Manitoba. Elle exerce ses activités à partir de plus de 80 sites canadiens et emploie plus de 8 000 personnes dans l'ensemble du pays. Limited est une filiale de Cargill, Incorporated, basée dans le Minnesota, fournisseur international de produits et de services dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de la gestion des risques. Limited, une entreprise agroalimentaire, est l'un des plus grands négociants et transformateurs du Canada. Nos champs d'intérêt comprennent le traitement du bœuf, de la volaille, du chocolat et des graines oléagineuses et la fabrication d'aliments pour le bétail. Nous sommes impliqués dans la distribution et la vente d'aliments et d'ingrédients alimentaires, de produits bioindustriels, de sel de déneigement et d'intrants agricoles. La manutention et le marchandisage des céréales restent au cœur de nos activités.

Precision est une filiale de Cargill Limited qui exploite quatre points de vente au détail d'intrants agricoles en Saskatchewan. EWOS, qui appartient également à Cargill, fabrique des aliments pour l'industrie de l'aquaculture dans son usine de Surrey, en Colombie-Britannique.

Les activités de Cargill Canada sont divisées en quatre entreprises, chacune ayant de multiples activités et chaînes d'approvisionnement. Nous sommes en train de cartographier nos chaînes d'approvisionnement. Les détails sont fournis à l'annexe A.

Diligence raisonnable et mesures correctives

L'évaluation détaillée de la chaîne d'approvisionnement de Cargill Canada a commencé au cours de l'exercice 2024, mais les politiques de longue date de Cargill interdisant le travail forcé et le travail des enfants, ainsi que les efforts déployés à l'échelle mondiale pour les faire respecter, ont permis d'atténuer le risque de travail forcé et de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement locales et mondiales pendant de nombreuses années.

[La politique de diligence raisonnable de Cargill](#) clarifie notre processus de diligence raisonnable pour identifier les risques et veille à la conformité de nos produits. Nous intégrons une variété d'outils pour nous aider dans notre diligence raisonnable, qui peuvent inclure des partenariats avec nos partenaires fournisseurs pour effectuer des visites sur place, des certifications, des griefs signalés via notre ligne ouverte d'éthique et des informations provenant de sources tierces - y compris des autorités gouvernementales, des organisations non gouvernementales (ONG) internationales et des experts consultants.

La stratégie de Cargill repose sur un processus de gestion des risques qui permet d'identifier et de gérer de manière proactive l'impact sur les droits de l'homme. Nous améliorons constamment notre programme de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme afin d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de rendre compte des impacts sur les droits de l'homme dans le cadre de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement. Nous nous inspirons des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Dans nos chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris la palme, le cacao et le soja sud-américain, Cargill réduit la vulnérabilité des enfants au travail en soutenant les familles d'agriculteurs et les producteurs par des efforts de prévention tels que l'amélioration de la génération de revenus et l'accès à l'éducation et à l'emploi. Notre approche intégrée associe la

prévention à un système de contrôle basé sur la chaîne d'approvisionnement et s'appuie sur un réseau d'activités de développement communautaire visant à répondre aux besoins essentiels.

Dans certaines zones géographiques prioritaires, Cargill, en collaboration avec des ONG et des partenaires gouvernementaux, s'efforce de remédier au travail des enfants, tant au niveau individuel que communautaire.

Principaux programmes d'atténuation des risques applicables aux chaînes d'approvisionnement mondiales de Cargill Canada

Les programmes applicables aux chaînes d'approvisionnement mondiales de Cargill Canada en 2023 sont les suivants :

Cargill Protein and Salt

- **Protein**
 - Notre entreprise Protein a mis en place des audits de tierce partie avec SEDEX pour ses propres opérations et les entreprises d'assainissement sur site.
 - Certaines installations Protein au Canada ont recruté des travailleurs migrants qualifiés de l'extérieur du Canada. Dans ces cas, nous nous alignons sur les principes de recrutement éthique de l'[Organisation internationale des migrations](#). Nous mettons nos travailleurs en contact avec des logements abordables et les informons des ressources communautaires et des services locaux afin de faciliter une transition en douceur. Nous proposons une formation sur le tas tout en recrutant des travailleurs migrants expérimentés déjà formés à des tâches qualifiées, notamment des bouchers industriels et des découpeurs de viande, afin de combler les lacunes en matière de compétences de la main-d'œuvre locale.
 - En raison d'un risque identifié de travail des enfants dans les installations de conditionnement de la viande aux États-Unis en 2023, Cargill renforce ses procédures rigoureuses de vérification des fournisseurs avec l'ajout de nouveaux protocoles dans notre activité de protéines aux États-Unis, y compris une exigence d'inspection visuelle par notre équipe de direction des employés des fournisseurs sur notre site de travail afin d'identifier les problèmes d'âge. Ces procédures d'atténuation des risques profitent à notre chaîne d'approvisionnement en protéines canadiennes.

Nutrition animale

Au cours de l'exercice 2023, notre entreprise mondiale Animal Health & Nutrition a commencé à mener des évaluations internes des risques de travail forcé et/ou de travail des enfants dans leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement, en identifiant les "régions à haut risque". Notre entreprise mondiale d'aliments pour l'aquaculture a élaboré une politique d'approvisionnement distincte qui fait spécifiquement référence aux normes internationales du travail de l'OIT. Grâce à ces documents normatifs, nous évaluons les risques d'esclavage moderne et de traite des êtres humains dans nos chaînes d'approvisionnement en ingrédients d'aliments pour l'aquaculture. Les évaluations sont centrées sur le pays d'origine et le secteur d'approvisionnement, et les fournisseurs identifiés comme travaillant dans des pays ou

des secteurs à haut risque sont contactés individuellement et invités à fournir plus de détails sur la manière dont ils s'y prennent pour atténuer les risques.

Cargill Food & Bio-Industrial

- **Cacao** – Dans le cadre de notre promesse [Cargill Cocoa Promise](#) Cargill s’engage à protéger les droits des enfants, à sensibiliser aux questions de travail et à améliorer les pratiques de travail par la formation et l’éducation des agriculteurs, de leurs communautés et de leurs familles. Pour s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants, nous combinons le système CLMRS (Child Labor Monitoring & Remediation System) avec des mesures préventives telles que le développement communautaire, l'autonomisation des femmes et les opportunités offertes aux jeunes. Les étapes du CLMRS sont les suivantes : des agents de terrain se rendent dans les ménages et les exploitations agricoles pour mener des enquêtes pendant les vacances scolaires et la saison des récoltes ; les données recueillies nous permettent d'identifier le nombre d'incidents liés au travail des enfants, le type d'activités exercées par les enfants (comme l'utilisation de machettes et de pesticides ou le port de lourdes charges) et les facteurs de vulnérabilité du ménage en tant que causes du travail des enfants (comme la fréquentation scolaire) ; sur la base des données recueillies, un plan de remédiation est élaboré, qui comprend des activités de remédiation directe pour les cas de travail des enfants identifiés et des activités plus larges pour s'attaquer aux causes profondes endémiques potentielles.

- **Palme** – Cargill dispose d’une [politique mondiale sur l’huile de palme durable](#) grâce à laquelle nous surveillons la conformité de nos fournisseurs à nos directives et aux cadres de l’industrie à l’aide d’un questionnaire et d’un processus de vérification des fournisseurs.
 - En Indonésie, nous nous engageons auprès des fournisseurs par le biais de visites, d'évaluations et d'ateliers.
 - En Malaisie, Cargill collabore avec Earthworm Foundation <https://www.earthworm.org/> dans le but d'améliorer les pratiques en matière de travail et de droits de l'homme par le biais du programme de transformation du travail. L'objectif du programme est de susciter un engagement à long terme avec les fournisseurs et une amélioration des questions sociales courantes, notamment les pratiques de recrutement, les contrats de travail, les mécanismes de règlement des griefs, la liberté de circulation, la liberté d'association, les salaires et les heures de travail, la santé et la sécurité, et l'accès à un logement sûr.
 - Notre [tableau de bord des règlements des griefs relatifs à la fabrication de l’huile de palme](#) est accessible au public. Nous donnons la priorité à l'engagement en fonction des différents niveaux de gravité et d'impact. Lorsqu'un fournisseur ne peut ou ne veut pas progresser dans les délais convenus, ou qu'il présente des non-conformités répétées, nous le retirons de notre chaîne d'approvisionnement.

Formation des employés

Les employés de Cargill Canada reçoivent une formation annuelle sur le code de conduite de Cargill, qui interdit le travail forcé et le travail des enfants.

En outre, Cargill offre à ses employés une formation solide sur les définitions des questions relatives aux droits de l'homme et leurs causes profondes, ainsi qu'un renforcement des compétences permettant d'identifier, d'analyser et de résoudre les questions relatives aux droits de l'homme dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement. Une formation supplémentaire sur les droits de l'homme destinée aux employés couvre le cadre stratégique et la politique de Cargill en matière de droits de l'homme, y compris une vue d'ensemble du travail forcé et du travail des enfants, ainsi que de la protection de l'enfance.

Évaluer l'efficacité de nos mesures

Cargill collabore avec ses clients, ses fournisseurs et ses prestataires de services afin de connaître et de résoudre les plaintes et les conflits dans ses propres opérations et chaînes d'approvisionnement par le biais d'un processus ouvert, accessible, transparent et consultatif. Depuis 2023, Cargill Canada a poursuivi son travail d'identification et d'évaluation de ses chaînes d'approvisionnement et a identifié les risques spécifiques de travail forcé et de travail des enfants qui y sont associés. Cargill Canada s'engage à prendre des mesures pour remédier à tout cas de travail forcé ou de travail des enfants identifié et à remédier à toute perte de revenu pour les familles les plus vulnérables résultant de ces mesures.

Nous continuons à sensibiliser les travailleurs et les autres parties prenantes de nos chaînes d'approvisionnement, y compris les membres des communautés, aux possibilités qui leur sont offertes de porter leurs préoccupations à l'attention de Cargill. Les personnes peuvent signaler anonymement la conduite d'un employé ou d'une entreprise de Cargill par l'intermédiaire de la [Ligne ouverte d'éthique de Cargill](#), qui est disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept pour les employés et les tiers partout dans le monde (sous réserve des restrictions légales en vigueur dans certains pays). Ce canal est géré par un tiers afin de garantir la confidentialité et la protection contre les représailles.

Attestations

Les attestations ci-dessous confirment l'approbation du présent rapport par les organes directeurs respectifs de chaque entité couverte par le rapport, conformément au sous-paragraphe 11(4)(b)(i).

Conformément aux exigences de la loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les informations contenues dans le rapport de **Cargill Limited - Cargill Limitée**. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la loi, pour l'année de référence mentionnée ci-dessus."

M. Jeffrey Vassart, Président

Date

''J'ai le pouvoir d'engager Cargill Limited - Cargill Limitée.''

Conformément aux exigences de la loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les informations contenues dans le rapport pour **EWOS Canada Ltd**. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la loi, pour l'année de référence mentionnée ci-dessus."

M. Jeffrey Vassart, Président

Date

''J'ai le pouvoir d'engager EWOS Canada Ltd.''

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les informations contenues dans le rapport de **Precision Agricultural Services Inc**. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la loi, pour l'année de référence mentionnée ci-dessus."

Glenn Houser, président du

Date

conseil d'administration

''J'ai le pouvoir d'engager Precision Agricultural Services Inc.''

Annexe A

Structure, opérations et chaînes d'approvisionnement de Cargill Canada

1. Chaîne d'approvisionnement agricole Cargill ("CASC")

Siège social - Winnipeg, Manitoba

CASC: Origine des céréales

Opérations principales

- Acquisition de céréales et d'oléagineux

Chaîne d'approvisionnement

- Produits céréaliers et oléagineux achetés aux producteurs, négociants
- Services d'emploi - agents et distributeurs fournissant des services professionnels
- Les prestataires de services qui fournissent des services à notre activité d'origination pour faciliter, par exemple, les paiements aux cultivateurs, la paperasserie de paiements

CASC: Commerce et chaîne d'approvisionnement

Opérations principales

- Transport/mouvement de marchandises/ rail et camion
- Négoce de matières premières ; ventes et marketing
- Distribution de repas et d'huiles
- Fourniture de semences spécialisées pour la production d'oléagineux

Chaîne d'approvisionnement

- Produits céréaliers et oléagineux achetés aux producteurs, négociants
- Prestataires de services, contractants et sous-traitants qui fournissent des services à notre chaîne d'approvisionnement : prestataires de services de transport routier et ferroviaire ; services de stockage ; services de manutention et de terminaux portuaires ; emballage de conteneurs ; agents maritimes

CASC: Stockage et manutention des céréales et des oléagineux

Opérations principales

- Réception, stockage et sortie des céréales et des oléagineux

Chaîne d'approvisionnement

- Produits céréaliers et oléagineux achetés aux producteurs, négociants
- Consommables de site (par exemple, bâches, tapis de sol, carburant, EPI, électricité, fumigène)
- Les prestataires de services, les contractants et les sous-traitants qui fournissent des services à nos sites, tels que les services de conseil, les services de santé et de sécurité au travail, l'enlèvement des déchets, la maintenance électrique/mécanique/civile, le fret, la fumigation, la certification des équipements, la location d'équipements, la sécurité, les tests de dépistage de drogues et d'alcool, les technologies de l'information, etc
- Services d'emploi - main-d'œuvre occasionnelle fournie par des prestataires de services professionnels/de recrutement

CASC - Transformation, broyage et raffinage de l'huile de canola

Opérations principales

- Traiter les graines oléagineuses pour produire de l'huile brute et des produits dérivés de la trituration des graines oléagineuses
- Traiter le pétrole brut pour produire du pétrole raffiné
- Traitement Cargill

Chaîne d'approvisionnement

- Produits oléagineux achetés aux producteurs et aux négociants
- Consommables de l'usine

CASC: Intrants de culture

Opérations principales :

- -Distribution en gros de semences et de produits phytosanitaires pour l'agriculture
- -Distribution au détail de semences, de produits phytosanitaires et d'engrais

Chaîne d'approvisionnement :

- Produits phytosanitaires, semences et engrais fournis par les fabricants.
- Services de transport des produits vers l'entrepôt et vers les clients
- Stockage dans un entrepôt de tiers

2. Cargill Protein and Salt ("Protein")

Protein: Transformation de la viande bovine

Opérations principales

- Installations de récolte primaire de viande bovine, récolte de bovins vivants, désossage, parage, découpe et broyage de carcasses de bœuf pour produire du bœuf en conserve, du bœuf haché, des parures de bœuf, des sous-produits de la viande bovine et des abats.
- Distribution de produits à base de viande bovine
- Équarrissage de sous-produits de bœuf

Chaîne d'approvisionnement

- Bovins de boucherie vivants
- Consommables de l'usine

Emplacement des usines : High River, Alberta & Guelph, Ontario

Protein: Transformation des poulets

Opérations principales

- Récolte de poulets vivants, désossage, parage et découpage des carcasses de poulets pour produire des morceaux de poulets, des sous-produits de poulets et des abats.
- Marinage, broyage, formage, enrobage, friture et congélation de la viande de poulet pour produire des produits de poulet précuits
- Distribution de produits à base de poulet

Chaîne d'approvisionnement

- Poulet vivant
- Ingrédients d'enrobage, marinades et épices
- Consommables de l'usine

Emplacement des usines : London et Ingersoll, Ontario

Protein: Couvoir

Opérations principales

- Incubation des œufs, éclosion des poussins, tri, vaccination et préparation à la distribution aux éleveurs de poulets indépendants et sous contrat

Chaîne d'approvisionnement

- Œufs de poulets à griller (provenant d'élevages de poulets)
- Consommables de l'usine

Emplacement des usines : Jarvis, Ontario

Protein: Prêt à vendre

Opérations principales

- Mise en portions et conditionnement en plateaux de produits de viande fraîche pour la vente au détail dans les épiceries
- Distribution de produits carnés

Chaîne d'approvisionnement

- Viande en conserve
- Marinades et épices
- Consommables de l'usine

Emplacement des usines : Calgary, Alberta ; Guelph, Ontario et Chambly, Québec

Protein: Galettes de bœuf surgelées

Opérations principales

- Broyage, formage et congélation de la viande de bœuf pour produire des galettes de bœuf surgelées pour la vente au détail et la restauration
- Distribution de produits à base de viande bovine

Chaîne d'approvisionnement

- Parures de bœuf fraîches et surgelées
- Consommables de l'usine

Emplacement des usines : Spruce Grove, Alberta et Brampton, Ontario

Protein: Sécurité routière

Opérations principales

- Transport/mouvement de marchandises/ Navire et camion
- Négocier de matières premières ; ventes et marketing
- Distribution et fourniture de sel de déglacage en vrac

Chaîne d'approvisionnement

- Produits de sel de voirie en vrac
- Prestataires de services, entrepreneurs et sous-traitants, notamment : prestataires de services de transport routier ; services de stockage ; services de manutention et de terminaux portuaires ; courtiers en douane et agents maritimes.

Bureau principal : Montréal, Québec

3. Cargill Animal Nutrition & Health ("ANH")

Bureau principal de l'Est du Canada - Woodstock, Ontario

Bureau principal de l'Ouest du Canada - Lethbridge, Alberta

ANH : Cargill Animal Nutrition

Opérations principales

- Fabrication et distribution de produits alimentaires pour les bovins, les vaches laitières, les porcs, les volailles, les animaux de compagnie et d'autres animaux agricoles
- Emplacement des usines : Lethbridge et Camrose, Alberta ; North Battleford, Saskatchewan, Addison, Arkona, Mitchell, Palmerston, Strathroy et Woodstock, Ontario ; St. Romuald et Drummondville, Québec

ANH : Cargill Premix

Opérations principales

- Fabrication et distribution de prémélanges à base de micro-ingrédients pour l'alimentation animale
- Emplacement de l'usine : St Valérien Québec

ANH : Aquanutrition (EWOS)

Opérations principales

- Fabrication et distribution de produits d'aquaculture

Emplacement de l'usine : Surrey, Colombie-Britannique

4. Cargill Food & Bioindustrial ("CFB")

CFB : Cacao et chocolat

Opérations principales

- Fabrication de chocolat fini emballé et en vrac en vue d'une transformation ultérieure

Emplacement des usines : Georgetown et Burlington, Ontario

CFB : Aller au marché

Opérations principales

- Vente d'ingrédients alimentaires à des fabricants canadiens

CFB : Canola de spécialité

Opérations principales

- Commercialisation d'huile de canola à teneur élevée en acide oléique